Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 060-216004085-20260209-DEL20260902005-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 Février 2026– DEL 2026-09-02-005

DATE DE CONVOCATION
29/01/2026

DATE D'AFFICHAGE

29/01/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :13
Présents 10
Votants :11
Absents : 2
Exclus :

Objet : – Rapport d'activités 2024 du Syndicat d'Energie de l'Oise

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

Le Maire,

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-six, le 9 Février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, Aurélie PASCOT, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, MICHEL Marie-Christine.
Absents excusés : Christophe GUERINEAU, Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Franck DEVILLER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

Le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2024 qui a été communiqué aux membres du Conseil Municipal.
Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.*
Ouï l'exposé, Monsieur le Maire propose de prendre acte du rapport d'activités 2024 du Syndicat d'Energie de l'Oise.
Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11
La délibération est adoptée.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc CATTET

Pour extrait conforme
Le Maire
Loïc TAILLEBREST

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20260902005**
Objet :	**Rapport d'activités 2024 du Syndicat d'Energie de l'Oise**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-09 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	060-216004085-20260209-DEL20260902005-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20260209-DEL20260902005-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20260902005.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20260209-DEL20260902005-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	608.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Rapport d'activités 2024.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20260209-DEL20260902005-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	12.9 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2026 à 10h34min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2026 à 10h34min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2026 à 10h35min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 février 2026 à 10h35min18s	Reçu par le MI le 2026-02-10

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE







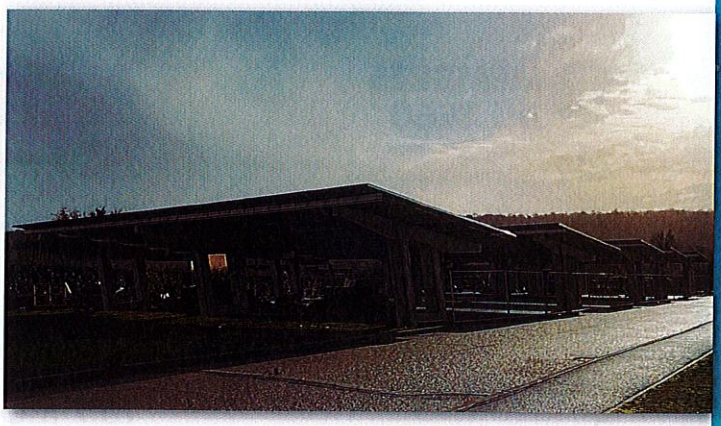

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

EDITO



Eric Guérin, Président du SE60

2024 aura été une année charnière pour le Syndicat d'Énergie de l'Oise : une année de consolidation et de projection. Dans un contexte énergétique toujours plus exigeant, marqué par l'urgence climatique, la volatilité des marchés et les attentes croissantes des territoires, le SE60 a su maintenir le cap et renforcer son rôle de partenaire stratégique des collectivités.

Nous avons poursuivi notre mission avec détermination : accompagner nos 442 communes et 11 intercommunalités membres dans leur transition énergétique, tout en garantissant la continuité et la qualité du service public.
Cette ambition s'est traduite par des avancées concrètes et structurantes : *le lancement du deuxième Programme Pluriannuel d'Investissements (2024–2027), l'intégration du réseau Mouv'Oise au réseau régional Pass Pass Électrique, la finalisation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, ou encore la signature d'une nouvelle convention de transition énergétique avec Enedis,* sont autant de jalons qui témoignent de notre engagement collectif.

Nous avons poursuivi notre accompagnement technique et stratégique : *ingénierie territoriale, diagnostics énergétiques, développement des énergies renouvelables, groupement d'achat d'énergie, outils numériques, et soutien à la rénovation thermique des bâtiments publics.* Ces actions, portées par nos équipes et soutenues par nos partenaires, traduisent une volonté commune de bâtir un territoire plus sobre, plus résilient et plus solidaire.

Mais 2024 aura aussi été une année de vigilance. La contraction des budgets de nos partenaires financiers, les tensions sur les ressources humaines et les défis liés à la structuration de nos services nous rappellent que la transition énergétique ne peut se faire sans une mobilisation constante, une adaptation continue et une solidarité à conforter en 2025.

Je tiens à saluer ici l'engagement des élus, la confiance des collectivités, le professionnalisme de nos agents et le soutien précieux de nos partenaires institutionnels et financiers. Ensemble, nous avons démontré que l'énergie locale est une force collective.

À l'aube de la nouvelle mandature, et avec la feuille de route 2025–2033 en ligne de mire, nous avons les fondations, les outils et la volonté pour aller plus loin. Le SE60 continue à relever les défis de demain, avec vous, pour un territoire durable, innovant et ambitieux.

CHIFFRES CLÉS 2024

MEMBRES DU SE60

442 communes membres

11 EPCI (+2 en 2024)

INSTANCES

3 réunions de bureau

3 réunions de comité

1 commission concession

2 CAO*

9 réunions SLE*

CONCESSION

5 026 km de réseau HTA*

4 777 km de réseau BT*

5 233 postes de transformation

TRAVAUX RÉSEAUX

35,87 M€ de travaux lancés

330 chantiers réalisés

dont ÉCLAIRAGE PUBLIC

15,7 M€ de travaux lancés

124 chantiers réalisés

BORNES DE RECHARGE

163 bornes en service

205 charges par jour

MDE-EnR

18 sites de prodution photovoltaïques en service

80 systèmes de télégestion

ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

415 adhérents

7 014 sites

140 GWh

ACHAT DE GAZ

126 adhérents

884 sites

141,5 GWh

CAO : Commission d'Appel d'Offres ; SLE : Secteur Local d'Energie ; HTA : Moyenne tension ; BT : Basse Tension ; MDE-EnR : Maîtrise de la Demande d'Energie - Energie Renouvelable

LA CONCESSION

Propriétaire des réseaux électriques de basse et moyenne tension (BT / HTA), le SE60 en confie l'exploitation à Enedis dans le cadre d'un contrat de concession.

Le service Concession du SE60 a pour mission essentielle de contrôler la bonne exécution des missions de service public assurées par Enedis. Tout au long de l'année, il suit et évalue l'activité de distribution d'électricité, en veillant à ce que les moyens mis en œuvre et les investissements réalisés répondent aux exigences de performance, de fiabilité et de développement du réseau.

LE SUIVI DU CRITÈRE B

Parmi les indicateurs qualitatifs de suivi figure le Critère B. Il mesure le temps moyen de coupure ressenti par un client BT sur une année.

Le temps moyen de coupure ressenti par un client BT sur une année :

	Moyenne de la concession	*Moyenne nationale*	*Commentaires*
Critère B HIX 2023 (Hors Incidents eXceptionnels)	**48 minutes**	73 minutes	En légère amélioration par rapport à 2022 : - 0,8 minutes
Critère B TCC 2023 (Toutes Causes Confondues)	**61,3 minutes**	123 minutes	En nette augmentation par rapport à 2022 : + 11,9 minutes, dont 11 minutes liées à la tempête CIARAN *[novembre 2023]*

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TRANSITION ENERGÉTIQUE (2025 - 2028)

Le SE60 et Enedis ont signé une nouvelle convention de partenariat stratégique pour accélérer la transition énergétique sur le territoire. Cette convention est la deuxième autour de la transition énergétique, la première ayant été signée en 2020 au moment de la signature du nouveau contrat de concession.

Ce nouveau partenariat se structure autour de quatre axes prioritaires, conçus pour répondre aux enjeux des nouveaux usages et modes de production d'énergie :

- Axe 1 - Connaissance énergétique du territoire, car la maîtrise des données est essentielle pour piloter efficacement la transition énergétique.
- Axe 2 - Sobriété et efficacité énergétique, car les bâtiments publics représentent une part significative de la consommation d'énergie.
- Axe 3 - Planification et développement de la transition énergétique, car les énergies renouvelables sont au cœur de la stratégie commune des deux acteurs.
- Axe 4 - Innovation sur le territoire, car celle-ci est un levier clé permettant de relever les défis énergétiques de demain.

La convention signée reflète ainsi une vision partagée pour une énergie durable et marque une étape déterminante dans la construction d'un territoire résilient et sobre en carbone.



Nov-24 : Présentation du CRAC

PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DES CONCESSIONNAIRES (CRAC)
avec les élus du SE60 membres de la commission Contrôle et relations avec Enedis, et les concessionnaires Enedis et EDF.



Déc-24 : Comité syndical

SIGNATURE SE60-ENEDIS DE LA DEUXIÈME CONVENTION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
par Eric Guérin et Véronique Pauly Directrice Régionale Enedis Picardie.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX ET DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au-delà de sa compétence obligatoire sur les travaux des réseaux électriques, le SE60 propose à ses membres des services optionnels, notamment pour les réseaux liés *(téléphonie, fibre, éclairage public)* et les travaux de rénovation de l'éclairage public.

L'activité travaux enregistre une forte hausse : Le montant total des Ordres de Service Travaux (OST) atteint **35,87 M€ TTC, soit une augmentation de +32% /2023,** portée principalement par les opérations de rénovation d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux.
Programmation 2025 : 304 projets ont été recensés, contre 260 l'année précédente.

Montants des OST TTC en M€ par nature de travaux en 2022, 2023 et 2024

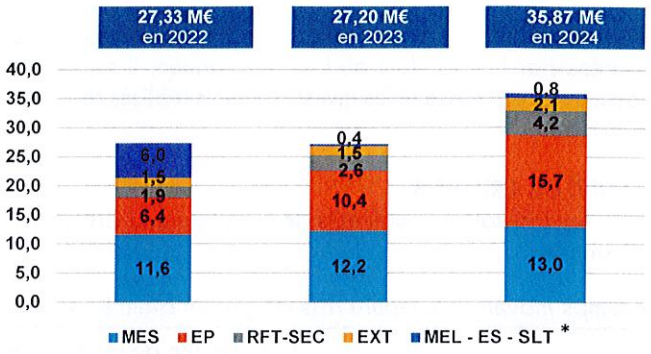

COMMISSION D'ATTRIBUTION

Créée en 2023 pour réguler cette croissance, la commission d'attribution s'est réunie à quatre reprises. Son rôle : **satisfaire le plus grand nombre de collectivités tout en régulant la hausse des demandes de travaux.**

NOUVEL ACCORD CADRE TRAVAUX 2026-2029

L'accord-cadre en cours, conclu pour quatre ans, arrivera à échéance en décembre 2025. Le SE60 engagera donc le lancement d'un nouveau marché afin de poursuivre ses actions et répondre aux besoins croissants des territoires.

Travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public à Nourard-le-Franc


AVANT travaux

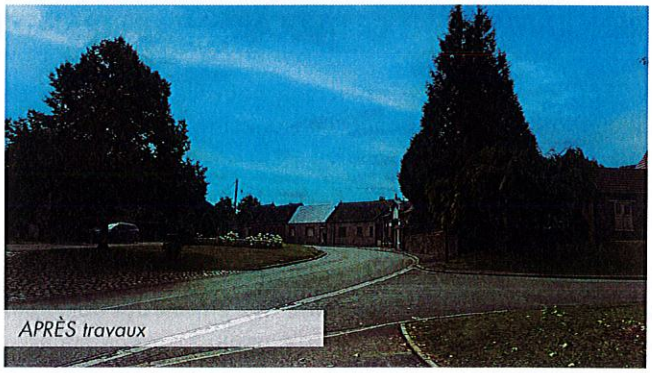
APRÈS travaux

POURSUITE DE LA HAUSSE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Avec 27,2 M€ TTC d'Ordres de Service Travaux (OST), le SE60 confirme en 2024 son engagement en faveur de l'éclairage public, répondant à une demande croissante tout en accompagnant la transition vers des infrastructures plus économes en énergie et plus durables.

Le montant moyen par projet d'éclairage public a fortement progressé : 55 k€ en 2022, 69 k€ en 2023 et 106 k€ en 2024. Cette évolution traduit l'ampleur des investissements nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique des installations.

Grâce au soutien de partenaires tels que le Conseil Départemental de l'Oise, le SE60 a joué un rôle déterminant dans l'accélération de ces rénovations, particulièrement dans le contexte actuel de crise énergétique.

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE (SDAL)

En 2024, le SE60 a finalisé son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), élaboré dans le cadre du programme ACTEE – Lum'acte. Ce document stratégique encadre la gestion et la rénovation de l'éclairage public, en intégrant une charte dédiée qui fixe des recommandations techniques pour limiter l'impact environnemental des installations.

L'application de cette charte est devenue une condition pour bénéficier des aides financières du SE60 : seules les collectivités respectant ses préconisations environnementales peuvent prétendre à un soutien. À défaut, aucune subvention ne sera accordée.

Cette démarche se prolongera en 2025 avec l'élaboration de trames noires à l'échelle communale et départementale, afin de préserver la biodiversité et limiter les nuisances lumineuses.

** M€ : million d'euros ; MES : Mise en souterrain ; EP : Eclairage Public ; RFT-SEC : Renforcement - Sécurisation ; EXT : Extension ; MEL - ES - SLT : Mise en lumière - Equipement Sportif - Signalisation Tricolore*

DES PARTENAIRES FINANCIERS MOBILISÉS...MAIS SOUS CONTRAINTES

Le SE60 a su, ces dernières années, maintenir une dynamique d'investissements soutenue grâce à la mobilisation de financements conséquents, rendus possibles par l'engagement de partenaires clés : l'État (Fonds Vert, Facé*), le Conseil Départemental de l'Oise, la FNCCR (programme ACTEE). Ce modèle partenarial a permis de concrétiser de nombreux projets au bénéfice des communes adhérentes.

Face aux contraintes financières imposées à ses partenaires, le SE60 est amené à réviser ses taux d'aides aux collectivités.
Dans un contexte marqué par des annonces nationales traduisant une tension accrue sur les finances publiques, le SE60 a été dans l'obligation d'adapter ses dispositifs d'accompagnement, afin de préserver l'équilibre budgétaire, tout en maintenant son engagement auprès des collectivités. Cette évolution, bien que nécessaire, s'inscrit dans une volonté de continuer à soutenir les projets locaux de manière responsable et équitable.

LES BORNES MOUV'OISE INTÈGRENT LE RÉSEAU PASS PASS ELECTRIQUE

En 2024, le réseau des 163 bornes Mouv'Oise franchit une étape majeure en intégrant le réseau régional Pass Pass Électrique, dans une logique d'harmonisation et de mutualisation des infrastructures à l'échelle des Hauts-de-France. Cette évolution renforce l'interopérabilité et offre aux usagers un service plus intégré, tout en conservant la proximité et la qualité de gestion locale.

Installation de nouvelles bornes :
Le SE60 demeure maître d'ouvrage pour le compte de ses collectivités, poursuivant le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) : + 2 nouvelles bornes en 2024 et 17 seront installées d'ici fin 2025.

Adhésion au marché de la Région Hauts-de-France :
La supervision des bornes est désormais assurée par Bouygues Energies & Services pour le réseau Pass Pass Électrique, mettant fin au marché avec Freshmile. Bouygues prend en charge le service clientèle et la hotline utilisateurs. Le transfert de Mouv'Oise vers Pass Pass Électrique a été réalisé en six semaines, permettant le basculement de 163 bornes sans impact majeur pour les usagers et entraînant une réduction de 38 % des pannes grâce à la nouvelle supervision.

Fréquentation :
En 2024, la fréquentation affiche une légère baisse (–11,8%, soit 74 819 charges), tandis que la consommation totale progresse fortement (+18,6 %), traduisant un usage plus long ou plus intensif par session. Les tarifs ont été ajustés en mai 2024, sans impact significatif sur la fréquentation.

Une présence du syndicat aux instances régionales :
Le SE60 poursuit son engagement régional en mobilité électrique, en participant aux assemblées du COREM et de l'AVERE-Picardie.


Juil-24 : COREM



Témoignage d'Éric Guérin, Président de l'Entente Territoire d'Énergie Hauts-de-France, lors du Collectif Opérationnel Régional de l'ElectroMobilité (COREM)
« L'électromobilité est un levier stratégique pour nos territoires. Grâce à l'engagement des 5 syndicats d'énergie de l'Entente Hauts-de-France, nous atteindrons 790 bornes de recharge sur le domaine public d'ici fin 2024. Ce maillage intelligent, pensé avec les collectivités et adapté aux usages locaux, incarne notre volonté de répondre aux défis énergétiques, environnementaux et sociaux ».

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

Le groupement d'achat du SE60 a confirmé son expertise et son engagement en accompagnant ses adhérents face à la crise énergétique. Grâce à des stratégies ajustées, une grande adaptabilité et des échanges renforcés, il a su assurer une visibilité budgétaire et proposer un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins de chacun dans un contexte de marchés fortement volatils.

LES TROIS COMPOSANTES D'UNE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

LE VOLET REGLEMENTAIRE
fixé par les pouvoirs publics

Taxes, Contributions et TVA
Accise sur l'Electricité (ex CSPE et TCFE), TICGN (pour le gaz) ; CTA et TVA

Acheminement ou TURPE *(élec)*
ART, ATRD et stockage *(gaz)*
Investissement pour moderniser, maintenir et gérer le réseau de transport et de distribution

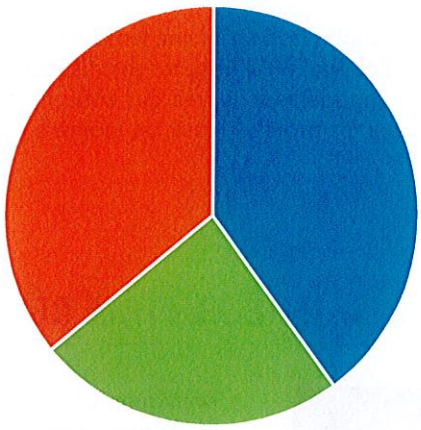

Illustration des taux de répartition des composantes d'une facture (non contractuels)

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ
Objet du marché du SE60

L'électron / La molécule
Les obligations de capacité* *(élec)*
Les CEE*

**Dispositifs imposés par les pouvoirs publics*
Cœfficients remis par les fournisseurs

Forme de prix définie par le SE60 :
- Élec : Prix ARENH* (fin en 2026) + Prix Marché
- Gaz : 100% marché

CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité ; TCFE : Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité ; TICGN : Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel ; TURPE : Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité ; ATRT - ATRD : Accès des Tiers au Réseau... de Transport / de Distribution CEE : Certificat d'Economies d'Energie ; ARENH : Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique

GROUPEMENT D'ACHATS D'ÉNERGIE – SITUATION 2024

En 2024, le SE60 pilote deux marchés distincts pour l'électricité et le gaz, permettant aux adhérents de sécuriser leurs approvisionnements et de maîtriser leurs budgets dans un contexte énergétique encore fluctuant.

Marché Électricité (2024-2025)

- 415 adhérents.
- 7 014 sites – 140 GWh.
- Stratégie : combinaison prix marché + ARENH.
- Prix moyen TTC :
  - 2023 : 325 €/MWh (aides incluses)
  - 2024 : 287 €/MWh
  - 2025 (prévisionnel) : 236 €/MWh
- Titulaires : Engie / Proxelia.

Marché Gaz (2023-2025)

- 126 adhérents.
- 884 sites – 141,5 GWh.
- Stratégie : achats par tranche.
- Prix moyen TTC :
  - 2023 : 243 €/MWh
  - 2024 : 144 €/MWh
  - 2025 (prévisionnel) : 110 €/MWh
- Titulaire : Gaz de Bordeaux.

La baisse des prix se poursuit depuis 2023, résultat de la stratégie d'achat établie par le SE60 :
-27% pour l'électricité et -54% pour le gaz (entre 2023 et 2025).
Ces résultats s'expliquent par la sécurisation des approvisionnements européens en gaz, l'état favorable des stocks et la hausse de la production nucléaire française, malgré l'augmentation des coûts d'acheminement et des taxes *(TICFE, TICGN)*.

ADHÉSION AU NOUVEL ACCORD-CADRE 2026-2029

En 2024, une nouvelle campagne d'adhésion a permis de confirmer la fidélité des membres (98 % de renouvellements) et d'accueillir 29 nouvelles structures. Le nouvel accord-cadre unifie les marchés électricité et gaz avec un allotissement repensé et des échéances communes, pour simplifier la gestion pour les adhérents.

- **379 adhérents dont 29 nouveaux.**
- Électricité : **7 636 sites – 123 GWh.**
- Gaz : **900 sites – 116 GWh.**
- Prix 100 % marché (fin de l'ARENH en 2026).
- Titulaires inchangés : ENGIE (zone Enedis), PROXELIA (zone ELD), GAZ DE BORDEAUX (gaz).
- Marché unique Électricité + Gaz, permettant des échéances communes.
- Plus de simplifications pour les membres et accompagnement par un nouveau bureau d'études.

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Ingénierie et conseils au service des ambitions territoriales
En 2024, le SE60 a poursuivi son accompagnement des collectivités pour atteindre les objectifs de transition énergétique et suivre leur impact sur le bilan énergétique territorial.
Avec 15 EPCI* adhérents, le service a déployé des actions d'ingénierie, de conseils et d'analyses techniques, tout en développant des initiatives de sensibilisation à travers conférences, ateliers, animations et réunions publiques, mobilisant élus, partenaires locaux, habitants et jeunes générations.

Feuille de route 2025-2033 : un cap stratégique pour nos collectivités
Le lancement de la feuille de route 2025-2033 marque un véritable projet stratégique pour orienter l'ensemble des actions territoriales à venir.
Portée par le nouveau CODIR* et nourrie par les travaux des groupes d'élus ainsi que par 110 ateliers participatifs organisés lors des 9 réunions des SLE*, cette feuille de route vise à définir les axes stratégiques et les actions prioritaires souhaitées par les collectivités.
Sa finalisation interviendra en 2025, avec une mise en œuvre opérationnelle dès la nouvelle mandature.



Élaboration d'une charte du développement du PV* au sol
avec les élus de la CC du Pays du Valois



Journée Développement Durable
avec les scolaires de la CC Oise Picarde

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES (MDE-ENR)

En 2024, le service MDE-EnR du SE60 a poursuivi son accompagnement des collectivités pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments, face aux enjeux climatiques et économiques.
Grâce aux diagnostics, à la priorisation des actions, ainsi qu'à l'ingénierie et aux conseils techniques, le SE60 facilite la concrétisation des projets énergétiques de ses adhérents avec efficacité et sécurité :

- Transfert de la compétence MDE-EnR : 3 nouveaux transferts en 2024, portant à 352 le nombre de communes ayant confié cette compétence au SE60, soit 80 % des membres du syndicat.
- Diagnostic des bâtiments publics : mise à disposition d'un outil d'aide à la décision pour accompagner les collectivités dans la priorisation et la planification de leurs actions de rénovation.
- Suivi énergétique : 42 communes bénéficient désormais du service, soit 6 de plus qu'en 2023, illustrant un intérêt croissant pour la mise en œuvre de projets énergétiques concertés.
- Télégestion : poursuite des installations suite à une forte volumétrie en 2023, avec plus de 80 systèmes installés depuis 2018. Cet outil de pilotage permet d'optimiser la consommation sur les bâtiments et facilite la gestion énergétique des collectivités.
- Appel à Projet « Rénovation Énergétique » : 4 projets accompagnés et financés pour un montant total de 193 000 €, démontrant l'engagement continu du SE60 dans le soutien aux initiatives locales de rénovation thermique des bâtiments publics.
- Programme national ACTEE : le SE60 a été lauréat en 2024 pour les projets Chêne 3 et Chêne 4, avec un financement de 738 000 €, contribuant à la rénovation thermique de bâtiments structurants.
- Outils innovants : signature d'une convention mutualisée avec les syndicats d'énergie des Hauts-de-France pour l'acquisition du logiciel Enolab, destiné à l'analyse des projets photovoltaïques en autoconsommation collective, renforçant l'accompagnement technique des collectivités dans le développement des énergies renouvelables.

Ces actions témoignent de l'engagement du SE60 pour accompagner les collectivités vers une gestion durable et performante de leur patrimoine, en combinant expertise technique, appui financier et outils innovants pour concrétiser des projets énergétiques ambitieux.

Actions réalisées avec le concours financier FNCCR-ACTEE

ACTEE Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale ; CODIR : Comité de Direction ; SLE : Secteur Local d'Energie ; PV : panneaux photovoltaïques ; CC : Communauté de Communes

INSTALLATION DE SITES DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de réduire la dépendance aux énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables constitue une priorité pour les collectivités locales. Dans ce contexte, le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) propose **un service clés en main permettant aux communes et intercommunalités d'installer des systèmes de production photovoltaïque performants et adaptés à leurs besoins.** Ce dispositif, qui associe ingénierie technique, accompagnement administratif, juridique et exploitation, facilite la concrétisation de projets solaires sur le territoire.

RÉALISATIONS DEPUIS 2022

En 2023, 17 nouvelles installations de production photovoltaïque ont été réalisées par le SE60. Leur mise en service est intervenue au premier semestre 2024. Ces sites de production viennent compléter le premier site de panneaux photovoltaïques posés au sol, en 2022, alimentant la Piscine de la CCOP à Breteuil.
Depuis leur démarrage, l'électricité produite est conforme aux prévisions, démontrant la fiabilité des études préalables et la qualité des équipements installés.

Le SE60 a réalisé au total **18 installations photovoltaïques**, représentant :

- **6 500 m²** de panneaux solaires *(2 500 m² sur toiture, 3 500 m² en ombrières et 500 m² posés au sol).*
- Puissance totale : **1 300 kWc.**
- Production estimée : **1 300 MWh/an** *(soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 615 logements, hors chauffage).*

PRÉFÈTE DE L'OISE
Liberté Égalité Fraternité

FRANCE RELANCE

Ces projets ont pu être réalisés grâce au soutien financier de l'État via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour un montant total de 1,9 M€.

INSTALLATIONS EN VENTE TOTALE – PATRIMOINE SE60

Parmi ces projets, 13 installations appartiennent en propre au SE60 et fonctionnent en vente totale d'électricité :

- **2 800 m²** de panneaux solaires *(dont 465 m² en ombrières).*
- Puissance : **560 kWc.**
- Production 2024 *(mise en service des sites entre le 2ème et 3ème trimestre)* : **408 MWh**, conforme aux objectifs initiaux.

Avec ces nouvelles mises en service, le SE60 confirme son rôle moteur dans la transition énergétique locale. La production photovoltaïque installée contribue à la réduction des émissions de CO2, tout en valorisant les surfaces bâties et les espaces disponibles. L'engagement des communes et la mutualisation des compétences au sein du syndicat permettent d'accélérer la couverture du territoire en énergies renouvelables.



Installation PV* sur la toiture de la mairie et de la salle polyvalente à Bailleul-sur-Thérain

L'impact de l'arrêté tarifaire « S21 » sur le déploiement photovoltaïque et orientations du SE60

Contexte réglementaire
En mars 2025, l'État a modifié les règles de soutien au solaire (arrêté S21), en baissant les niveaux de tarifs et de primes pour les installations de taille moyenne (100 à 500 kWc).
Ces évolutions ont eu un impact direct sur les projets portés ou accompagnés par le SE60.

Effets sur les projets photovoltaïques

- Baisse des tarifs : la réduction décidée par l'État a fragilisé plusieurs projets déjà engagés, en particulier ceux prévus sur des bâtiments publics et des ombrières de parking.
- Ralentissement des investissements : le nouveau système de baisse automatique des aides a entraîné un « coup de frein » temporaire, ralentissant le déploiement de nouvelles installations solaires dans l'Oise.

Cap stratégique : privilégier l'autoconsommation
Les évolutions récentes ont obligé le SE60 à revoir sa manière de concevoir les projets solaires, car elles influencent directement leur équilibre financier.
Bonne nouvelle toutefois : le cadre S21 laisse toujours la place à l'autoconsommation, c'est-à-dire le fait de consommer directement sur place l'électricité produite. Il permet aussi de mettre en place des partages d'énergie entre plusieurs bâtiments ou acteurs voisins (autoconsommation collective).

Pour continuer à développer le photovoltaïque public dans l'Oise, le SE60 renforcera les projets vers ces solutions : consommer directement l'énergie produite, vendre le surplus non utilisé, et, pour les toitures de grande taille, recourir à des partenariats de financement adaptés.
Cette orientation offre plus de stabilité économique, renforce l'autonomie énergétique des bâtiments publics et garantit que la valeur créée par le solaire profite au territoire.

* PV : panneaux photovoltaïques

RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES (RH)

Une structuration RH en mutation
En 2024, le pôle des ressources humaines a poursuivi sa structuration afin de soutenir le développement du syndicat.
Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large, partagé par l'ensemble des syndicats d'énergie au niveau national, marqué par un ajustement des pratiques et l'émergence d'une nouvelle donne RH : évolution des besoins et aspirations des agents, évolution des compétences requises et adaptation aux projets en croissance.

Une année 2024 marquée par des mouvements exceptionnels
L'exercice a été particulièrement inhabituel pour le SE60, avec des mouvements de personnels importants.
Ces changements ont nécessité des remplacements internes par des agents en place, générant mécaniquement une surcharge de travail pour les équipes.

Difficultés de recrutement et recours à l'expertise externe
Comme la majorité des syndicats d'énergie, le SE60 a été confronté à des difficultés de recrutement. Pour pallier cette situation et sécuriser certaines embauches clés, il a été fait appel à un cabinet de recrutement.

Cohésion et cap de croissance
Ces mouvements ont ralenti la structuration prévue et mis en lumière la nécessité de refonder la cohésion interne. Le syndicat se prépare à franchir un nouveau cap de croissance, avec le renforcement d'une équipe de direction et la mise en place de méthodes de travail et d'organisation renouvelées.

Évolution des effectifs
Au 31 décembre 2024, le SE60 comptait 34 agents *(contre 36 fin 2023 et 35 fin 2022)*, représentant 33,7 ETP.

Mouvements 2024 :
- 11 départs (dont 1 départ à la retraite, 1 fin d'alternance, 1 disponibilité).
- 9 arrivées.
- 1 pérennisation d'apprenti.

SYSTEME D'INFORMATIONS (SI)

En 2024, le pôle a poursuivi sa stratégie d'automatisation et de contrôle des outils numériques.
- Regroupement des outils dans la plateforme Synergie, offrant un accès centralisé aux applications internes.
- Refonte de l'outil "Environnement", portail interne dédié à la gestion des contacts et données des collectivités, pour améliorer l'ergonomie et la qualité des informations.

Ces évolutions visent à renforcer la performance et la fiabilité des systèmes d'informations du SE60.

AFFAIRES JURIDIQUES

L'activité juridique a été marquée par une complexification croissante et une judiciarisation accrue des dossiers, nécessitant un suivi renforcé.
En 2024 :
- 13 marchés publics passés *(+1 par rapport à 2023)*.
- 3 avenants, principalement en énergie.

COMMUNICATION

L'année 2024 confirme la visibilité croissante du SE60, tant sur les réseaux sociaux que dans les médias traditionnels.
- Réseaux sociaux : 47 publications LinkedIn, cumulant 79 900 vues. L'impact est deux fois plus important qu'en 2023 *(86 posts pour 85 500 vues en 2023)*.
- Presse : 32 articles parus *(contre 49 en 2023)*, avec une couverture allant du niveau local au national.


OISE À LA UNE
ENVIRONNEMENT
Les lampadaires boules doivent disparaître
10 Clermontois
Des économies d'énergie en perspective
ETOUY Le maire Alain Randon inaugurait samedi 23 mars les travaux énergétiques de plusieurs bâtiments communaux en présence des parlementaires locaux et de la présidente du département.
HÉNONVILLE
La commune poursuit sa mue
BEAUVAIS
À Novaparc, des premiers noms d'entreprises mais pas encore de date d'ouverture
Z.A.E. Novaparc

RETOUR EN IMAGES 2024

En 2024, le SE60 a confirmé son rôle d'acteur majeur dans le domaine de l'énergie, à travers des temps forts qui ont rythmé l'année : participation active en tant qu'exposant au Congrès de la FNCCR et aux Assises Européennes de la Transition Énergétique, organisation de 9 réunions SLE avec le lancement de la démarche « Le SE60 de demain » impliquant 110 ateliers participatifs et thématiques.

Ces rencontres ont permis de renforcer les échanges entre élus et avec les agents, pour une meilleure relation du quotidien, et d'identifier collectivement les priorités pour les années à venir. Les partenariats se sont multipliés, avec des coopérations renforcées entre syndicats d'énergie et avec nos partenaires publics et privés.

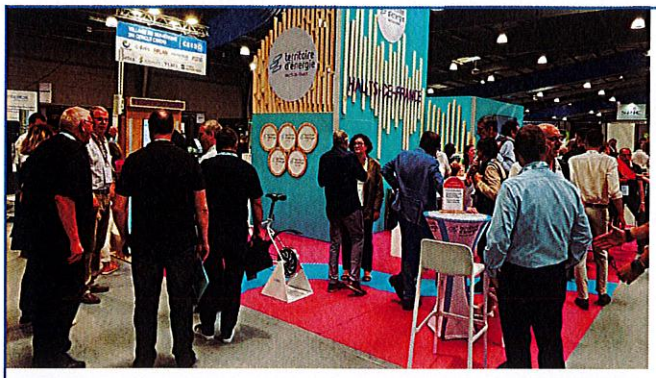







Territoire d'Énergie Hauts-de-France (TE HDF) a participé à la 39ème édition du Congrès FNCCR du 26 au 28 juin 2024 à Besançon : *placé sous le signe de la transition écologique et des services publics locaux, l'événement a rassemblé les acteurs territoriaux engagés dans les grandes mutations environnementales.*
Durant trois jours, les cinq syndicats membres de l'Entente TE HDF ont uni leurs forces pour porter haut les couleurs de l'innovation territoriale. Tables rondes, démonstrations techniques, signatures de conventions stratégiques et animations conviviales ont rythmé un stand particulièrement vivant, reflet d'une énergie collective engagée. Mention spéciale au défi sportif « l'Enfer du Nord », qui a mobilisé les congressistes dans une ambiance olympique, illustrant avec humour et détermination que la transition énergétique se joue aussi à la force des mollets.



Sept-24 : Les Assises de l'énergie

Officialisation du nouveau logo de la SEM Energies HDF
avec Frédéric Motte Président et Eric Guérin vice-président



Sept-24 : Les Assises de l'énergie

Assises de l'Energie à Dunkerque
Stand Territoire d'Energie Hauts-de-France

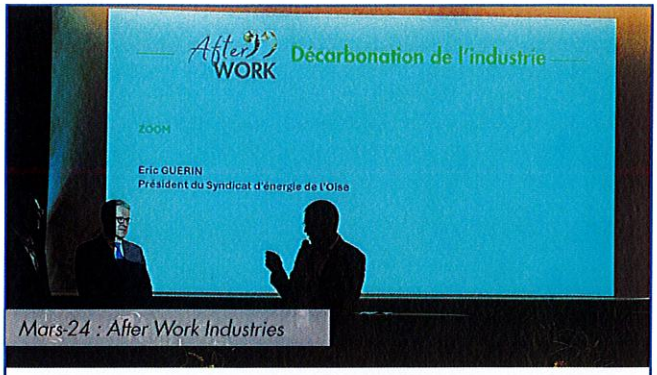

Mars-24 : After Work Industries

After-work décarbonation des industries avec les élus de la CC des Lisières de l'Oise à Couloisy


Mars-24 : Forum de l'ingénierie

Forum de l'ingénierie territoriale des collectivités locales organisée par la Préfecture de l'Oise à Clermont


Oct-24 : Visite de chantier

Visite de chantier d'enfouissement à Agnetz avec des lycéens en BAC Pro MELEC du Lycée Marie Curie



Fév-24 : Inauguration à Appilly

Embellissement du poste de transformation financé par le SE60 et Enedis dans le cadre d'une action RSE*



Oct-24 : Congrès des Maires de l'Oise



Présent au Congrès des maires de l'Oise, le SE60 a réaffirmé son engagement aux côtés des collectivités pour accompagner leurs projets et répondre à leurs besoins. Une belle occasion pour échanger et renforcer les liens avec l'ensemble des élus locaux.


Août-24 : Visite SDEM

Visite inspirante du nouveau siège du syndicat d'énergie de la Manche : un lieu pensé autour de l'efficacité énergétique, de l'innovation et de la durabilité...



Déc-24 : Conférence de presse

...une source précieuse de réflexion pour le SE60 dans la conception de son futur bâtiment démonstrateur.
Présentation des premiers acquéreurs dans la zone NOVAPARC

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (SE60)

9164 avenue des Censives - 60000 TILLÉ

Tél. : 03 44 48 32 78 - se60@se60.fr

Retrouvez-nous sur le site www.se60.fr
et suivez notre page linkedin

